

MINIAC *infos*

FEUILLE D'INFORMATION, COMPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL
DIRECTION : LE MAIRE-RÉDACTION : ÉLUS ET SERVICE COMMUNICATION

#16 JANVIER - FÉVRIER 2026

Commune de
MINIAC-MORVAN



www.miniac-morvan.fr



Olivier Compain, Maire de Miniac-Morvan, et toute l'équipe municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vous pourrez les rencontrer à la **Cérémonie des Vœux** qui se déroulera **vendredi 9 janvier** à 19h00 à l'Espace Bel-Air.



Cette année, la Commune de Miniac-Morvan réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

1. Entre vendredi 9 et mercredi 14 janvier 2026, une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération ;
2. À partir du jeudi 15 janvier 2026, un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Dans le cas où le ménage ne peut pas répondre par internet, la réponse sur papier reste possible. Dans ce cas, l'agent recenseur dépose les documents puis convient d'un second rendez-vous pour venir récupérer les questionnaires remplis.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ...
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Mairie de Miniac-Morvan

Place de la Mairie - 35540 MINIAC-MORVAN

02 99 58 51 77

mairie@mairie-miniac-morvan.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site web :

<https://le-recensement-et-moi.fr/>

CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS

Comme l'an passé, le **calendrier des collectes** des déchets mises en place par **Saint-Malo Agglomération** est imprimé sur le bulletin municipal (en cours de distribution), des exemplaires sont également à votre disposition à l'accueil de la Mairie, sa version numérique est disponible sur le site web de la commune.



JEUDI 8 JANVIER

Un cycle de 10 ateliers d'**apprentissage de l'informatique** accessibles aux débutants est proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), tous les jeudis de 9h00 à 10h30 à partir de ce jeudi 8 janvier. Ces ateliers gratuits, animés par l'association **Les moutons électriques**, sont destinés principalement aux retraités miniacois. Il reste encore quelques places : informations et inscriptions auprès de la Mairie de Miniac-Morvan (02 99 58 51 77).

VENDREDI 9 JANVIER

Cérémonie des Vœux à 19h00 à l'Espace Bel-Air. Toute la population de Miniac-Morvan y est cordialement invitée.

VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11 JANVIER

Festival de théâtre amateur organisé par l'Académie Supérieure de Théâtre de la Côte d'Émeraude (ASTCE). Au programme, 3 pièces, 4 représentations à l'Acousti'k.

Un ouvrages de dames	vendredi 9 janvier > 19h00
Prof	vendredi 9 janvier > 21h00
Pyjama pour six	samedi 10 janvier > 21h00 dimanche 11 janvier > 14h30

Tarif : TP = 10 € / TR = 5 € (-12 ans), réservation : 06 60 78 76 44.

SAMEDI 24 JANVIER

Le groupe **3 stars in the same sky** sera en concert à l'Espace Bel-Air. 3 voix, 3 univers, 3 personnalités pour un «show» exceptionnel de 2 heures. Entrée 15 €, bar et restauration sur place, organisé par le Comité des Fêtes.

DIMANCHE 25 JANVIER

Spectacle humour : **Les couillons à Paris**. Des situations rocambolesques, des coups de théâtre incessants, des couillonnades, de l'amour, de l'amitié... une comédie dépayssante, énergique et rythmée !

A l'Acousti'k, 16h00, TU = 23 €. Ce spectacle est présenté dans le cadre de la 4^{ème} édition du **Festival Rire & Vilaine**.

SAMEDI 31 JANVIER AU DIMANCHE 8 MARS

Terre-Neuvas : Miniac-Morvan a été autrefois un haut lieu du recrutement des terre-neuvas, ces marins qui

partaient pour plusieurs mois à la pêche à Terre-Neuve. Cette exposition, présentée par l'Association **Mémoire et Patrimoine des Terre-Neuvas** de Saint-Malo, vous fera (re)découvrir ce patrimoine encore trop méconnu.

Projection de 2 films sur la mémoire des terre-neuvas :

Mémoires de Brume 1 - dimanche 1^{er} février à 15h30

Mémoires de Brume 2 - dimanche 8 février à 14h00

C'est à l'Acousti'k, accès libre et gratuit, exposition ouverte tous les jours de 15h00 à 19h00, organisation service culturel de la commune.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Albert MESLAY, grand philosophe de l'absurde, nous propose une liqueur de ses trois derniers spectacles dans un cocktail explosif, mélange spiritueux dont le titre est tiré d'une confidence très intime :

« Je n'aime pas rire, ça me rappelle le boulot ! ».

A l'Acousti'k, 15h30, TP = 15 €, TR = 10 €, réservation ticketmaster. Tarif Réduit : étudiant, personne de moins de 25 ans, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, adulte handicapé, habitant de Miniac-Morvan, sur présentation de justificatif. Organisation service culturel de la commune.

VENDREDI 27 FÉVRIER

WYLL en concert. Ce jeune poète urbain nous transperce l'âme. Avec ses prods percutantes, il fait résonner les mots et les coeurs sur des musiques pop et solaires. Une pop au service des gens pour affronter la vie avec courage et énergie. A l'Acousti'k, 20h30, TP = 10 € / TR = 5 € (- 12 ans).

SAMEDI 7 MARS

Spectacle de magie : **Nos yeux d'enfants**. Romain vous convie à voyager au cœur de votre âme. Un moment suspendu, entre poésie et émerveillement, il vous invite à travailler votre imaginaire, à trouver cette étoile qui brille au fond de vous-même. Laissez-vous porter par la magie et explorer les liens invisibles qui peuvent nous unir. Un spectacle de Magie pour toute la famille !

A l'Acousti'k, 20h30, TP = 16 €, TR 10 € (5 à 11 ans), TR = 14 € (résidant à Miniac - justificatif de domicile à présenter le jour du spectacle). Réservation : www.romainillusion.com.



L'Acousti'k

2 rue des Ajoncs d'Or à Miniac-Morvan

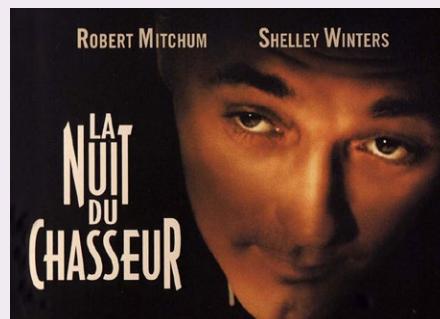
Renseignements

www.cie-arte fakt.com - 06 09 35 01 11

Tarif	
après-midi	4 €
soirée	5 €
réduit (miniacois)	4 €

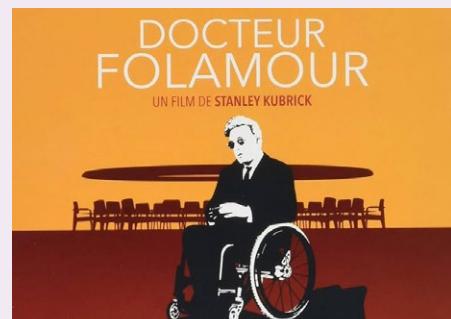
Retrouvez tout l'agenda sur :
www.miniac-morvan.fr

SAMEDI 17 JANVIER



14h30 - séance enfant - **Le Roi et l'oiseau** de Paul Grimault (1979).
18h00 - **La nuit du chasseur** de Charles Laughton (1955).

SAMEDI 21 FÉVRIER



14h00 - atelier enfant.
15h00 - séance enfant - **L'Étroit mousquetaire** de Max Linder (1922).
18h00 - **Docteur Folamour** de Stanley Kubrick (1964).